



## APPEL A COMMUNICATION

# AGRO BIODIVERSITE, POTENTIELS ET PERSPECTIVES POUR MADAGASCAR

### Le contexte

#### *L'agro biodiversité au niveau global*

Le concept de l'agro biodiversité relève de l'agenda 21 qui énonce 3 grands principes, dans ce cadre, dont le Développement rural et agriculture durable (Principe 14), la Conservation de la diversité biologique (Principe 15) et la Gestion de la biotechnologie (Principe 16). Elle fait l'objet d'un programme de travail international au sein de la convention sur la diversité biologique qui a été élaboré avec la FAO et d'autres organisations internationales pertinentes tels que la PNUD, le PNUE, les Centres du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) suite aux décisions de la COP3 (Décision I/9). Des thématiques telles que les pollinisateurs, la biodiversité des sols, les ressources génétiques animales, la libéralisation du commerce et l'utilisation restreinte des technologies génétiques y font partie intégrante.

Les axes traités par l'agro biodiversité sont étendus et concernent, par ailleurs, d'autres traités et plans internationaux tels que le Protocole de Carthagène sur les préventions du risque biotechnologique, le Traité International sur les Ressources Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture, signé le 3 Novembre 2001 par une cinquantaine d'Etats Membres de la FAO

La question de protection de nouvelles variétés, celle de l'amélioration variétale, liées à la biotechnologie est abordée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans son Article 27.3 (b) de l'Accord sur les aspects de droits de propriété intellectuelle touchant le commerce (Accord sur les ADPIC) et stipulant que les végétaux et les animaux autres que les micro-organismes, et les procédés essentiellement biologiques d'obtention de végétaux ou d'animaux, autres que les procédés non biologiques et microbiologiques, sont exclues de la brevetabilité. Il y a en outre, l'Union pour la Protection des Obtentions Végétales.

#### *Les principales problématiques traitées et la place de la Recherche*

L'agriculture a été mise en avant au niveau national, compte-tenu de sa place dans le développement économique. Elle est une priorité nationale qui bénéficie ainsi d'une stratégie de l'agriculture et de l'adaptation au changement climatique permettant de donner des orientations au développement rural. En outre la recherche est dotée actuellement d'un plan directeur portant sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a été officialisé pour donner les orientations nécessaires et en cohérence avec la stratégie nationale du secteur.

Ces orientations partent d'un certain nombre de paramètres tels que :

- la quantité et la qualité de ressources phylogénétiques agricoles, à travers la place qu'elle occupe dans le mode de vie et la subsistance des agriculteurs.

- l'importance de la relation entre agroécosystème et écosystème forestier.
- la diversité des espèces et des variétés, de même, les variabilités des agroécosystèmes et des paysages qui en découlent.
- la forte relation entre paysanneries et diversité biologique agricole dans les agricultures familiales. Dans les systèmes agricoles traditionnels, les paysans maintiennent, pour différentes raisons, une diversité élevée au niveau de l'agroécosystème: de multiples espèces et de races sont cultivées ou élevées, les biotopes sont multiples. Il y a une gamme très large de base génétique des variétés locales.
- Une autre question est de savoir si des mesures d'intensification à base de variétés à haut rendement ne risquent pas d'affaiblir la diversité locale.

Cette diversité cultivée est une ressource essentielle et un patrimoine. Comme toutes les ressources, elle pourrait être mieux valorisée et devenir un outil pour le développement local.

En outre, les activités de recherche, les pratiques agricoles ont mis en exergue :

- La variabilité climatique notamment la baisse systématique de la pluviométrie au cours des trente-cinq dernières années, la dégradation de la qualité des sols;
- La défaillance des systèmes classiques de conservation et la nécessité d'un appui à la conservation traditionnelle des ressources génétiques de la diversité agricole;
- La dégradation continue des conditions de vie des paysans produisant cependant l'essentiel des denrées alimentaires;
- L'absence de systèmes appropriés de réglementation sur les ressources génétiques ou leur insuffisance (aspects de protection, de propriété intellectuelle et des ressources par exemple);
- Le taux préoccupant de déforestation, à cause des défrichements, des aménagements de rizières, des feux de brousse, des feux d'entretien de pâturage détruisant les lisières, les exploitations illégales et irrationnelles du bois.
- Les régimes de propriété foncière;
- La bio-piraterie ;
- L'instabilité des échanges commerciaux, les problèmes de transformation et de conditionnement des produits agricoles au niveau communautaire.

### *Les principales orientations du forum sur l'agro biodiversité*

Ce forum traitera de 4 axes principaux :

**Axe 1 : Le statut et les tendances de la diversité biologique agricole et de la base de sa gestion:** exploitation, bio fondement, face à la croissance démographique et à la variabilité climatique. Cette diversité biologique concernera toutes les ressources, dont :

- les ressources génétiques des plantes pour l'alimentation et l'agriculture incluant les pâturages et les espèces fourragères, et les ressources génétiques forestières de l'exploitation agricole;
- les ressources génétiques animales pour l'alimentation et l'agriculture incluant les ressources halieutiques de l'exploitation agricole, et les ressources génétiques des insectes;
- les ressources génétiques des microbes et des champignons ;
- la recrudescence des bio agresseurs y est également incluse ;
- Les outils de suivi et d'évaluation du statut et des tendances de l'agrobiodiversité peuvent être présentés au cours de forum.

**Axe 2 : La gestion adaptée et la valorisation**

Seront examinées dans cette rubrique les pratiques, les technologies, les politiques positives et les pratiques de minimisation des impacts négatifs de l'agriculture sur la biodiversité agricole. En outre, les techniques d'amélioration de la productivité et des pratiques durables en diffusant les connaissances, la sensibilisation sur les multiples utilisations et services de la biodiversité.

Les espaces cultivées, les espèces sauvages apparentées, les moyens de lutte contre les bio agresseurs (maladies, ravageurs, mauvaises herbes).

**Axe 3 :** Les pratiques paysannes de gestion durable de la diversité biologique agricole pour accroître les bénéfices et promouvoir la sensibilisation et l'action raisonnable. Il s'agit entr'autres de la conservation *in situ*.

**Axe 4 :** Les stratégies pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole et son intégration dans les politiques sectorielles et intégrées. Ceci impliquera les dispositions liées au TIRPAA, à l'APA et à la Protection intellectuelle.

**DATE : 12, 13, 14 OCTOBRE 2017**

**LIEU : FIANARANTSOA**

## FICHE D'INSCRIPTION

**Thème : Agro biodiversité**

**Objet\***

<b>Communication orale</b>	
<b>Communication affichée</b>	

\*cocher la case de votre choix

**Titre de la communication :**

**Nom et prénom du proposant :**

**Titre du proposant :**

**Laboratoire/Institution d'appartenance :**

**Adresse email :**

**Numéro de téléphone**

**Partenaires/ Co auteurs :**

**Nom et prénom :**

**Laboratoire/ Institution d'appartenance :**

**Résumé de la communication** (ne dépassant pas 30 lignes - format Word.doc, police Times New Roman, taille de caractère 12, interligne 1,5 ; ou Arial, taille de caractère 10 et interligne 1,5).

*La présentation des travaux doit être soit sous-forme de communication orale ou affichée (dimension maximum : 60cm x 90 cm) soit sous-forme de prototype et/ou film.*

*Le résumé (version électronique et version papier) des travaux peut être rédigé soit en malagasy, soit en français, concernant les communications et doit parvenir au secrétariat de l'Organisation de la DGRS ou de la DRI ou aux adresses email qui figurent sur la fiche d'inscription .*

*Le résumé doit comporter les justifications, objectifs, méthodes, résultats et commentaires. Le thème choisi devra être bien spécifié.*

*Si la communication orale est sélectionnée par la commission scientifique, sa présentation ne doit pas dépasser vingt (20) minutes avec discussions.*

*Le texte intégral (version électronique) des communications retenues doit être déposé à la Direction Générale de la Recherche Scientifique une (01) semaine au plus tard après la manifestation, pour publication.*

**NB :** Les dépenses afférentes aux objets exposés (poster, confection, matériels, transport,..) sont à la charge de l'exposant.

**Les propositions de communication ou d'organisation de porte ouverte doivent être adressées avant le **31 Juillet 2017 à 16 heures au plus tard****

**sous format électronique**

**Sous la rubrique « Appel à communication : Biodiversité et Développement Durable »  
Agrobiodiversité**

**par courrier électronique à : [forumagrobiodiversite2017@gmail.com](mailto:forumagrobiodiversite2017@gmail.com)**

**Contacts : + 261 34 04 635 58/ + 261 34 09 098 99/+261 34 05 582 75**